
**4^e assemblée ordinaire du Conseil d'administration,
Mercredi le 18 mai 2021, 19 h,
Séance tenue en visioconférence**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Michel Lambert	Président
M ^{me} Sarah Demers	Vice-présidente
M ^{me} Mélanie Guilmette	Trésorière
M. Pierre Bégin	Secrétaire
M. Denis Demers	Administrateur
M ^{me} Marianne Métivier	Administratrice
M ^{me} Cindy Charron	Administratrice

II Y A QUORUM

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Ernesto Salvador Cobos	Conseiller en consultations publiques, Ville de Québec
M ^{me} Kathleen Breault	Secrétaire de soutien

ÉTAIT ABSENT :

M. Patrick Voyer	Conseiller municipal, district des Monts, arrondissement de Charlesbourg
------------------	--

Aucun.e citoyen.ne n'est présent.e

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT

M. Michel Lambert ouvre l'assemblée à 19h00 et souhaite la bienvenue aux personnes participantes à la séance virtuelle (Zoom).

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Michel Lambert lit l'ordre du jour et demande s'il y a ajout ou modification de sujets à l'ordre du jour.

Projet d'ordre du jour

1.	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3.	Élection des membres cooptés	19 h 03
4.	Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 3 mars 2021	19 h 10
5.	Suivi au procès-verbal	19 h 15
6.	Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 7 avril 2021	19 h 25
7.	Suivi au procès-verbal	19 h 30
8.	Suivi concernant l'aménagement du site et devenir des bâtiments du défunt Jardin zoologique du Québec	19 h 40
9.	Période d'intervention du conseiller municipal	19 h 45
10.	Période de questions et commentaires du public	19 h 55
11.	Dossiers du conseil de quartier	20 h 05
	▪ Axe communication	
	▪ Axe développement économique	
	▪ Axe milieux naturels	
	▪ Axe sécurité	
12.	Correspondance et trésorerie	20 h 20
	▪ Page FB	
13.	Divers	20 h 30
14.	Levée de l'assemblée	20 h 40

M. Michel Lambert suggère d'ajouter «Dates des prochaines réunions» au point *Divers*.

RÉSOLUTION 21-CA-20

Sur proposition de M. Michel Lambert, appuyé par M^{me} Mélanie Guilmette, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout susmentionné.

Adoptée à l'unanimité

3. ÉLECTION DES MEMBRES COOPTÉS

Comme les candidates aux postes cooptés sont absentes, ce point est reporté.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 MARS 2021

M. Michel Lambert demande s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal.

RÉSOLUTION 21-CA-21

Sur proposition de M. Pierre Bégin, appuyé par M^{me} Marianne Métivier, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 3 mars tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

5. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL

M^{me} Cindy Charron a obtenu des informations sur l'initiative [Croque-Livres](#). Les citoyens peuvent fabriquer eux-mêmes la boîte à livres ou la faire fabriquer. Un plan est également disponible sur le site de Croque-Livres.

Afin que la boîte à livres ait une certaine visibilité, M^{me} Cindy Charron propose au Conseil d'approcher un commerce pour leur proposer d'en installer une près de leur bâtiment. M^{me} Marianne Métivier suggère que la crèmerie La Tombola, qui connaît des longues files d'attente lors des beaux jours, pourrait être un endroit intéressant. M^{me} Cindy Charron se propose pour établir un premier contact avec le commerce. Les membres discutent des ressources à réunir pour construire une boîte à livres.

M^{me} Mélanie Guilmette revient sur le projet d'ajout de canopée au parc Notre-Dame-des-Laurentides. Le directeur de la foresterie urbaine de la Ville est venu visiter le parc, mais il a confirmé qu'il n'y aurait pas de plantation avant l'an prochain. M. Ernesto Salvador Cobos assurera un suivi dans ce dossier.

6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 AVRIL 2021

M. Michel Lambert demande s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal.

RÉSOLUTION 21-CA-22

Sur proposition de M. Michel Lambert, appuyé par M^{me} Sarah Demers, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 7 avril tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

7. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL

Il n'y a pas de suivi à faire suite à cette assemblée.

8. SUIVI CONCERNANT L'AMENAGEMENT DU SITE ET DEVENIR DES BATIMENTS DU DEFUNT JARDIN ZOOLOGIQUE DU QUEBEC

Informé par courriel par M. Michel Lagacé, de la Table de quartier d'Orsainville, M. Michel Lambert résume aux administrateurs les derniers développements concernant l'avenir des bâtiments de l'ancien jardin zoologique.

Une séance d'information virtuelle a eu lieu mercredi soir le 28 avril dernier, présentée par des représentants de la ville de Québec, par des représentants du Centre de services scolaires des Premières-Seigneuries et par la Société québécoise des infrastructures (SQI). Une cinquantaine de citoyens présents ont reçu des informations sur la construction de deux écoles sur le stationnement de l'ancien jardin zoologique du Québec.

Il y a été appris :

- que serait construite une école primaire de quartier de 23 classes pour 770 élèves avec une ouverture prévue en 2023;
- que serait construite une école secondaire de 48 groupes pour 1260 élèves avec une ouverture prévue en 2024;
- que le débarcadère pour les autobus scolaires serait situé entre les deux écoles;
- que s'ajouteraient de nouveaux feux de signalisation synchronisés sur la rue de la Faune;
- que la vitesse sur la rue de la Faune sera de 30 km/h en période scolaire et de 50 km/h en d'autres temps, avec une signalisation appropriée;
- qu'il y aurait 220 cases de stationnements disponibles pour les citoyens en dehors des heures scolaires entre les deux écoles devant le pavillon d'accueil actuel pour accéder au boisé du Parc des Moulins;
- qu'il n'y aurait pas de piscine intérieure dans les nouvelles écoles, faute de budget disponible pour le CSS des Premières-Seigneuries;
- qu'il y aurait une demande d'avis d'intérêt publié dès le 29 avril concernant l'usage des bâtiments actuels de l'ancien jardin zoologique (donc pas de démolition dans l'immédiat). La Société Québécoise des Infrastructures attend les suggestions;
- que le règlement R.V.Q.2948 sur le zonage n'apportera que des modifications réglementaires en ajustements nécessaires pour ces constructions institutionnelles.

M. Ernesto Salvador Cobos confirme que le [projet de modification de règlement](#) concernant l'autorisation de la construction de deux établissements scolaires (une école secondaire et une école primaire) sur une portion du site de l'ancien Jardin zoologique du Québec a été adopté.

M. Michel Lambert partage également l'annonce d'une [piste cyclable](#) en face des futures écoles, de même qu'un projet de [piscine](#) ou de jeux d'eau dans ce même secteur.

9. PÉRIODE D'INTERVENTION PAR LE CONSEILLER MUNICIPAL

Le conseiller municipal étant absent, il n'y a pas d'intervention.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES AVEC LES CITOYENS

Un citoyen a mentionné à M. Pierre Bégin que ses nouveaux voisins arrière, qui font partie d'un nouveau développement immobilier, au nord de la rue Georges-Muir, ont retiré tous les arbres. Après des démarches auprès des voisins et des promoteurs impliqués, le citoyen n'a pas de réponse satisfaisante par rapport à la zone tampon de 10 mètres qui aurait dû être respectée. Les membres du Conseil discutent de la situation de la coupe d'arbres. Ce point sera discuté avec le conseiller municipal à sa prochaine présence en séance.

Une citoyenne a écrit à M^{me} Mélanie Guilmette pour lui faire part de la traverse piétonnière à l'intersection des rues Georges-Muir et Zoé Blais. Le passage piétonnier n'est pas respecté par les automobilistes en dehors des heures scolaires et les lignes de traverse sont presque effacées. Elle aimerait qu'il y ait une meilleure signalisation à cette intersection.

M. Michel Lambert indique que cette situation a déjà été mentionnée à la Ville dans le cadre de la consultation sur la sécurité routière, mais sans autre suivi pour le moment. M. Ernesto Salvador Cobos propose au Conseil d'adopter une résolution et recommande également à la citoyenne de passer un appel au 311.

RÉSOLUTION 21-CA-23

Attendu qu'un passage pour piétons et écoliers avec des lignes jaunes au sol est situé à l'intersection des rues George-Muir et Zoé-Blais;

Attendu que ce passage est utilisé par les écoliers se rendant aux deux écoles primaires voisines;

Attendu que ce passage relie deux quartiers voisins;

Attendu que ce passage est peu respecté par les automobilistes en présence de piétons attendant pour traverser à cette intersection;

Attendu que les simples panneaux indiquant cette traverse ne semblent pas suffisants à faire respecter la signalisation;

Attendu que la circulation automobile est trop rapide sur la rue George-Muir;

Sur une proposition de M^{me} Mélanie Guilmette, appuyée par M. Michel Lambert, il est résolu de demander à la Ville de Québec d'accélérer la mise en place d'un système plus incitatif à ralentir et à s'immobiliser en présence de piétons en attente de traverser la rue George-Muir à l'intersection de la rue Zoé-Blais.

Adoptée à l'unanimité

M. Pierre Bégin indique que le nouveau feu de circulation sur Georges-Muir en face du A&W ralentit énormément la circulation sur Georges-Muir parce qu'il n'y pas de

virage protégé à gauche pour les automobilistes qui veulent entrer sur l'autoroute Laurentienne. M. Michel Lambert recommande d'appeler au 311.

M^{me} Sarah Demers a fait une demande au 311 concernant une réparation de trottoir. Des employés municipaux sont bien venus indiquer l'endroit à réparer, mais l'administratrice s'interrogeait sur le sondage de satisfaction qu'elle a déjà reçu à cet égard, même si aucun travail n'a encore été effectué. M. Ernesto Salvador Cobos suggère d'indiquer au sondage que le travail n'a pas été fait et de rappeler au 311 pour rapporter la situation.

M^{me} Sarah Demers s'interroge sur la tenue des terrains qui bordent la rue Thomas Pageau. M. Ernesto Salvador Cobos confirme qu'il s'agit d'une rue et de terrains privés.

11. DOSSIERS DU CONSEIL DE QUARTIER

Il n'y a pas de nouveaux développements.

12. CORRESPONDANCE ET TRÉSORERIE

Trésorerie : M^{me} Mélanie Guilmette souligne qu'en date du 18 mai 2021, il y a 1 243,69 \$ au compte.

RÉSOLUTION 21-CA-24

Sur proposition de M^{me} Mélanie Guilmette, appuyée par M. Michel Lambert, il est résolu d'octroyer 90 \$ à M^{me} Kathleen Breault pour la rédaction du procès-verbal de la séance du 18 mai 2021.

Adoptée à l'unanimité

Correspondance :

Michel Lagacé, de la Table de quartier Orsainville, a envoyé au Conseil une copie d'une résolution adressée à la Ville concernant le règlement R.V.Q.2948 sur la réalisation d'un projet institutionnel relatif à la construction de deux écoles sur l'aire de stationnement de l'ancien jardin zoologique. Il appuie ce règlement, mais en demandant un respect des espaces verts, de l'historique du site et des besoins des citoyens de l'aire d'avoir une accessibilité au site et à ses sentiers.

Le Conseil a également reçu un courriel de la part d'un citoyen géographe au sujet des inconvénients multiples du projet Laurentia au Port de Québec et son ajout d'un terminal de conteneurs. Une entente est intervenue le 28 mai 2019 entre trois partenaires: le Port de Québec, la compagnie ferroviaire Canadien National et la compagnie Hutchison Ports. Cette dernière est un conglomérat chinois, affiliée à 52 ports dans 27 pays, qui prendrait le contrôle du port pour les 60 prochaines années et sans doute aussi de la Voie Maritime menant aux Grands Lacs et au centre du continent nord-américain.

Un citoyen a envoyé un courriel au Conseil, exprimant ses craintes concernant le partage du site de l'ancien jardin zoologique entre le milieu scolaire et le milieu public. Il craint que l'achalandage sera accru à cause des divers projets d'infrastructures planifiés par la CSS des Premières-Seigneuries et qu'il s'ensuive aussi une réduction

potentielle d'espaces naturels. Il soulève des craintes quant à la sécurité et à l'entretien suite à l'achalandage prévu.

13. DIVERS

Prochaines rencontres

M. Michel Lambert annonce que la prochaine rencontre du CQNDL sera le 15 juin. M. Ernesto Salvador Cobos reviendra avec une confirmation quant à la date de la réunion suivante qui serait sous toutes réserves le 22 juin.

Autres

M^{me} Sarah Demers propose de partager une invitation aux assemblées futures du CQNDL sur la page Facebook du Conseil. M^{me} Marianne Métivier se propose pour administrer la page Facebook.

M. Ernesto Salvador Cobos rappelle aux membres la manière de s'inscrire par courriel aux communiqués de presse de la Ville.

M^{me} Sarah Demers mentionne qu'il y aura prochainement un groupe Parents-Secours dans le quartier.

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION 21-CA-25

Sur proposition de M. Michel Lambert, appuyé par M^{me} Cindy Charron, il est résolu de lever l'assemblée. Il est 20 h 40.

Adoptée à l'unanimité

Procès-verbal rédigé par M^{me} Kathleen Breault et révisé par M. Michel Lambert et M. Pierre Bégin.

SIGNÉ

SIGNÉ

M. Michel Lambert, président

M. Pierre Bégin, secrétaire